

BAC PRO

Conduite et gestion de l'entreprise agricole

1^{ère} session 2019



Le baccalauréat professionnel "conduite et gestion de l'entreprise agricole" est entièrement rénové, pour sa partie professionnelle avec l'introduction de supports de formation (Polyculture-élevage et Grandes cultures), le tronc commun reste inchangé.

Ce bac pro permet d'acquérir une qualification sur la conduite globale d'une exploitation agricole : productions animales et végétales, gestion, comptabilité, économie et commercialisation des produits agricoles...

Il forme à choisir les animaux lors de l'achat, surveiller la reproduction, assurer la nourriture, les soins, la traite ou la tonte, l'entretien des locaux. Le plus souvent, ces travaux se font en parallèle avec la culture des terres produisant le fourrage, avec la récolte et le stockage.

L'exploitant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel agricole : trapeuse, tracteurs, moissonneuse-batteuse, systèmes de distribution de nourriture, ventilation, etc. À cette fin il aura acquis les notions de mécanique, électricité, soudage, etc., pour effectuer rapidement des réparations simples sur les équipements et les bâtiments.

Gestionnaire, il prend toutes les décisions concernant la conduite de son entreprise, choisit son mode de production, ses fournisseurs, décide des investissements... Il sait comment négocier ses achats et ses ventes. Selon la taille de son exploitation, il peut employer un ou plusieurs salariés.

Débouchés

Le titulaire de ce bac pro peut s'établir comme exploitant agricole car ce bac pro confère la capacité professionnelle agricole nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation en agriculture. Mais les diplômés peuvent aussi devenir employés hautement qualifiés sur une exploitation agricole ou techniciens de coopérative.

Métier(s) accessible(s) :

- agriculteur(trice) : chef d'exploitation, exploitant(e) agricole
- éleveur(euse)
- employé(e) agricole
- technicien(ne) de coopérative ou d'entreprise privée

Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Productions animales

Qualités requises :

- Sens des responsabilités
- Esprit d'observation et d'initiative
- Sens du relationnel
- Intérêt pour les techniques professionnelles agricoles
- Être organisé(e)

Programme

Disciplines et activités	Heures
Enseignement général	
Langue française, langages, éléments de culture humaniste et compréhension du monde	308h
Langue et culture étrangère	98h
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques	112h
Culture scientifique et technologique	280h
Enseignement professionnel	
Pilotage de l'entreprise agricole	70h
Entreprise agricole, marchés et territoires	70h
Gestion de l'entreprise agricole	112h
Gestion durable des ressources et agroécosystème	154h
Conduite d'un processus de production	112h
Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production	84h
Module d'adaptation professionnelle	56h
Activités pluridisciplinaires	112h

Descriptif des enseignements professionnels

Enseignements communs aux quatre options du Bac Pro CGEA: Mathématiques, traitement des données, biologie et étude des écosystèmes ; sciences physiques, économie du secteur agricole, analyse de la conduite d'une entreprise agricole, fonctionnement et gestion d'une exploitation, analyse de résultats, droit et fiscalité, notion de gestion de ressources humaines...

- **Conduite d'un élevage** : alimentation animale, calcul des rations, suivi de la santé du troupeau, stratégie de sélection génétique, contrôle de la reproduction et enregistrement des données, analyse des résultats technico-économiques de l'élevage, valorisation et qualité des produits...
- **Cultures fourragères** : conduite culturale, travail du sol, implantation, fertilisation, protection des végétaux,

récolte et commercialisation, étude des résultats techniques)

- **Agroéquipement** : tracteur, matériel de récolte, de fertilisation, de régulation d'ambiance, d'alimentation, fonctionnement d'un moteur thermique, conception de bâtiment et bien-être animal, réglementation sanitaire, fonctionnalité du bâtiment

Stage

14 à 16 semaines de stage individuel en milieu professionnel dont 12 sont prises sur la scolarité.

Parmi les 14 à 16 semaines de formation en milieu professionnel, au moins 8 doivent être effectuées dans une entreprise de polyculture-élevage ou spécialisée en grandes cultures, support de l'épreuve E6. Au delà des 8 semaines, la formation en milieu professionnel peut se poursuivre dans la même entreprise ou dans une autre entreprise agricole en vue de préparer l'épreuve E5, le cas échéant dans une entreprise en lien avec le MAP.

Pour une meilleure prise en compte de l'agroécologie la formation et la certification s'appuient sur des systèmes de production variés en lien avec le référentiel professionnel. En particulier, la préservation et l'amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle constituent un champ de compétence significatif. Ainsi, le système de production support de formation comprend obligatoirement au moins une production végétale liée au sol. Les supports de formation sont définis réglementairement. Un seul support est proposé par l'établissement pour une classe ou une section parmi les deux suivants :

- Polyculture-élevage (production(s) animale(s) et production(s) végétale(s) liée(s) au sol dont les fourrages)
- Grandes cultures (productions végétales liées au sol). Ce support est adapté aux exploitations spécialisées des régions céréalières et/ou de grandes cultures (céréales, oléagineux, pommes de terre, betteraves industrielles, légumes...).

Examen

E1 : Langue française, langages, éléments de culture humaniste et compréhension du monde, coeff. 4

E2 : Langue et culture étrangère, coeff. 1

E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques, coeff. 1

E4 : Culture scientifique et technologique, coeff. 4

E5 : Choix techniques, coeff. 2

E6 : Pilotage de l'entreprise, coeff. 3

E7 : Pratiques professionnelles, coeff. 5

Epreuves facultatives (seuls comptent les points > 10) : 1 ou 2 fixées par la réglementation en vigueur relevant du ministère de l'agriculture.

Statistiques

En 2012, dans l'académie de Montpellier : 19 candidats inscrits, 19 présentés, 13 admis (soit 68.42% de réussite).

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 19 candidats inscrits, 19 présentés, 15 admis (soit 78.95% de réussite).

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 72 candidats inscrits, 70 présentés, 51 admis (soit 72.86% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
Analyse et conduite de systèmes d'exploitation, Productions animales
- **Certificat de spécialisation** Commercialisation du bétail : acheteur estimateur, Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits, Conduite de l'élevage laitier, Conduite de l'élevage porcin, Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation, Production, transformation et commercialisation des produits fermiers, Education et travail des jeunes équidés, Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

11 Castelnau-d'Aud

LEGTA Pierre-Paul Riquet (*Public*)

30 Vestric

Lycée agricole Emmanuel d'Alzon (*Privé sous contrat*)

30 Vézénobres

MFREO (*Privé sous contrat*) **A**

48 Marvejols

Lycée agricole privé Terre Nouvelle (*Privé sous contrat*)

48 Saint-Chély-d'Apcher

LEGTA de la Lozère site Rabelais (*Public*)

A Formation en apprentissage

Pour en savoir plus

Consultez les documents ONISEP :

- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Parcours « Les métiers de l'agriculture » ; « Des métiers pour s'occuper d'animaux »
- Collection Diplômes « Du CAP au BTS/DUT »
- Fiches métiers.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet : www.portea.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.